



## Audioconférence DDFIP – OS du 30/03/2021 Compte-rendu

### Présents

OS – Solidaires Finances Publiques (Thierry Schutters – Patricia Lacotte) – FO (Gilles Falcoz) – CFDT/CFTC (Sylvie Dal Molin)  
DDFIP - Jean-Michel Blanchard, Annie Lamétéry, Philippe Carron, Monique Vittet

### Point sanitaire

En Savoie la situation se dégrade depuis 15 jours avec au lundi 29/03 un taux incidence à 335/100000, supérieur à la Haute-Savoie mais dans la moyenne régionale 340. Le taux de positivité est 8,9 %, supérieur au national.

125 personnes sont hospitalisées dont 21 en réanimation.

Le variant anglais est présent à plus de 80 % et 8 % pour les variants brésilien et sud-africain.

La vaccination en Savoie est en hausse. 12 % de la population a eu 2 doses (environ 20000 personnes).

Augmentation des doses à partir de la semaine prochaine et pour les semaines suivantes. A partir de mi-avril livraison du vaccin Johnson en une seule dose.

En plus des différents centres de vaccination dans le département, un centre élargi sera mis en place à compter du 06/04/2021 à Chambéry (savoie-expo) qui comprendra 12 lignes de vaccination.

La Savoie est passée en vigilance renforcée depuis le week-end dernier avec des mesures supplémentaires (fermeture centre commerciaux...). Nous devrions passer en confinement prochainement.

A la DDFIP, pas de « flambée », 2 cas positifs et 2 cas contact à ce jour. La DDFIP a de nouveau précisé être en liaison avec le Dr Veyrat.

Pour le DDFIP, il faut être vigilant. Prolongement du télétravail pour limiter les interactions sociales. La DDFIP recevra encore des ordis portables.

Pour la campagne IR, pas de consignes spécifiques en matière de restriction d'accueil du public. Le PCA (Plan de Continuité de l'Activité) n'est pas activée.

**Solidaires Finances Publiques** : y-a-t-il les ASA pour les parents dont les enfants sont dans des classes fermées ?

A ce jour, aucune instruction de la DG en ce sens ; la DDFIP gère au cas par cas. Dès que l'information sera parvenue, la DDFIP communiquera.

Pour le DDFIP, il faut être pragmatique. Si le parent peut télétravailler, il télétravaillera.

Pour Solidaires Finances Publiques, garder un enfant et télétravailler c'est impossible ce que le DDFIP a reconnu.

En conclusion, si vous êtes concerné, tant qu'aucune note n'est sortie, il faut contacter la RH locale pour décision.

**Solidaires Finances Publiques** : pour les cas positifs, les collègues sont-ils informés et comment a lieu la désinfection ?

Dès qu'un cas positif est déclaré, le chef de service nous fait remonter l'intervention pour la désinfection. Ce n'est pas automatiquement une équipe dédiée qui désinfecte le bureau.

**Solidaires Finances Publiques** : pour le télétravail, le message du SG du 19/03 disait 5 jours, c'est la règle en la matière. Lors de nos précédents échanges, la DDFIP avait évoqué la nécessité de service. Question, un agent peut-il rester 5 jours chez lui à télétravailler s'il ne se sent pas en sécurité au travail ?

*Réponse DDFIP*, pour télétravailler, il faut que la mission soit télétravaillable, donc ce n'est pas possible pour l'accueil par exemple. Dès qu'un agent peut télétravailler, il faut le faire mais revenir un jour par semaine, c'est bien.

Le DDFIP passera de nouveau le message à l'audioconférence de cet après-midi (30/03) avec les chefs de service.

Pour toutes difficultés, vous pouvez contacter directement la RH locale ou Solidaires Finances Publiques qui avisera avec vous des modalités d'action.

**Solidaires Finances Publiques** : nous nous sommes inquiétés au sujet du maintien de la réception du public notamment pendant la campagne IR. En Savoie le taux d'incidence a explosé en 15 jours, comment vont être gérés les files d'attente ? Beaucoup d'interrogations sur cette période, beaucoup d'inquiétude des agents sur l'ouverture au public, comment ça va se passer ?

*Réponse DDFIP*, comme l'an dernier, il y aura beaucoup d'appels et il y a le problème du numéro unique. Il y aura de l'accueil guichet avec maintien de la présence de vigiles. Pour l'instant, la consigne du DG est de rester ouvert. La mission fiscale a fait remonter au DDFIP les propositions d'horaires d'ouverture pendant la campagne. Aucune décision n'est prise à ce jour (sur fermeture partielle des services). La fermeture de l'accueil physique aurait pour objectif de répondre au téléphone, traiter les dossiers, préparer les rendez-vous.

Le DDFIP a précisé avoir évoqué la vaccination des personnels de la DDFIP qui reçoivent des usagers auprès du préfet mais n'a obtenu aucune réponse.

S'agissant des postes informatiques en libre-service, pas de consignes nationales. La décision revient au DDFIP, qui prendra sa décision prochainement.

L'ensemble des OS présentes s'est prononcé contre le maintien de la mise à disposition de ces postes libre-service. Il y a trop d'incertitudes et de questions par rapport notamment à la désinfection du matériel.

Pour Solidaires Finances Publiques, les services seront hypersollicités une fois de plus... nous avons de réelles craintes quant à la capacité des services à assumer toutes les tâches dans le contexte actuel : délestage des centres d'appel, APRV physique et téléphonique, ... Se pose également la question de la gestion des files d'attente et dès lors des risques encourus par les usagers et les agents. Par contre, si fermeture même partielle il doit y avoir, il nous semble important de communiquer largement.

**Solidaires Finances Publiques** : Nous avons écho d'une grande souffrance au SGC d'Albertville, comme déjà signalé. Que fait la Direction ?

Pour le DDFIP, les opérations techniques se sont bien passées mais il y a un sujet humain. La DDFIP contactera la cheffe de service.

Le responsable RH a précisé avoir des contacts fréquents avec cette cheffe de service. On a des agents qui ont plus de mal à rentrer dans les nouveaux process mis en place pour alléger la charge de travail. Nous étions au courant et on suit ça attentivement et on va se déplacer prochainement. Pour Solidaires Finances Publiques, il est difficile d'établir un diagnostic sans avoir dressé des bilans et avoir effectué une « enquête ». Le motif de l'adaptation aux nouveaux process est trop souvent avancé par la Direction afin d'occulter les vrais problèmes...